Image not found or type unknown

Achat d'un terrain non constructible.

Par **stephane60**, le **25/03/2008** à **20:44**

bonjour,

je souhaite acheter un bout de terrain non constructible d'une centaine de m². Quelles sont les formalités à remplir, et à combien de frais d enotaire et de géomètre dois je m'attendre. De plus, le terrain en question est un triangle dont je connais 2 bornes sur 3, le géomètre est il obligatoire. merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés